

uniterre

LE MENSUEL AGRICOLE INDEPENDANT

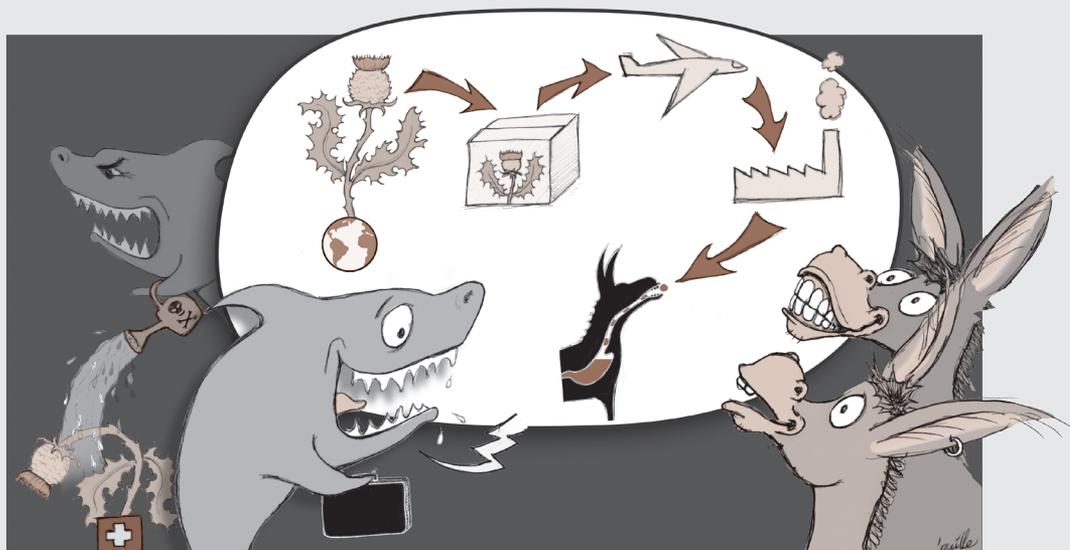
Nous restons fidèles à notre vision !

Seul un petit nombre de parlementaires soutient ouvertement notre initiative pour la souveraineté alimentaire. Nous pouvions nous y attendre, puisqu'il est impossible de répondre à nos revendications avec des bouts de sparadrap.

Fin novembre 2016, le Conseil des Etats a décortiqué l'initiative de l'Union suisse des paysans (pour la sécurité alimentaire) et présenté un contre-projet. Le résultat est tragique. «L'approvisionnement de la population avec des denrées alimentaires issues d'une production indigène» a été remplacé par «des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire», ce qui n'est pas équivalent. Ce même contre-projet est censé couper les ailes à l'initiative «pour la souveraineté alimentaire», mais c'est sans compter l'élan que notre mouvement est en train de prendre.

Notre quotidien se transforme rapidement. Des personnes sont remplacées par des machines. Des emplois sont sacrifiés sur l'autel de la rationalisation, notre travail est effectué par des robots. Certains peuvent s'enthousiasmer, mais de nombreuses questions restent sans réponse : que fera la personne qui perd son emploi ? D'où viendra son salaire et sa valorisation ? L'agriculture n'est pas à l'abri de cette tendance à l'automatisation. Au lieu de soulager notre travail, elle augmente la pression sur les quelques humains restants, les dettes augmentent, c'est le début d'un cercle vicieux.

Nous pouvons lutter contre cette tendance avec de bons arguments : en gardant la valeur ajoutée dans la région nous garantissons des emplois et des revenus. En Suisse, l'agriculture paysanne permet de maintenir des emplois sur les fermes, dans l'artisanat, dans la transformation et - en fin de chaîne - dans le commerce. Si nous voulons lutter contre la perte d'emplois dans les régions rurales, la protection de l'artisanat et de la paysannerie est indispensable. En font partie également les moulins, les boulangeries, les pépinières, les boucheries, la construction, la restauration et les petits magasins villageois.



Les nouvelles formes d'habitation, les jardins communautaires et les projets d'agriculture contractuelle contribuent également à ranimer la vie rurale. Les jeunes cherchent de nouvelles perspectives à la campagne, perspectives qui dépendent de l'existence de places d'apprentissage et de travail. Par ailleurs, qui dit revenus assurés, dit aussi recettes fiscales garanties et moins de dépenses sociales.

En achetant des produits alimentaires de la région, nous contribuons à la protection du climat et de l'environnement. De nombreux produits importés ont été transportés en camion ou en avion, les légumes ont été arrosés avec de l'eau provenant de nappes phréatiques de plus en plus profondes, les monocultures pratiquées ailleurs sont contestables, autant du point de vue écologique que social. C'est sur la production indigène, et donc sur la qualité des produits alimentaires indigènes, que nous pouvons influencer. Avec le commerce libéralisé, nous avons perdu quasiment tout contrôle en ce qui concerne les marchandises importées.

Un soutien provient parfois de milieux inattendus. Les assurances, par exemple, s'intéressent

d'avantage aux conséquences des changements climatiques. Une assurance contre la grêle autrichienne* a mandaté une étude pour découvrir comment obtenir des effets positifs grâce aux changements de comportement des consommateurs. L'Université de Linz en charge du mandat a constaté qu'«une augmentation de 10% de la consommation de produits indigènes engendre 21'000 emplois.» Simultanément, la production et la consommation de denrées alimentaires régionales contribuent à la préservation de l'environnement et du climat.

Tout cela nous incite à rester attentifs aux détails. Ainsi, au lieu de la formulation vague «renforcer l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires», nous demandons de «renforcer la production alimentaire indigène», ce qui permettra aux intérêts de toute la population de peser dans la balance.

Ulrike Minkner, vice-présidente d'Uniterre
traduction : Stefanie Schenk

* Source : lid.ch, 14.12.2017, Österreich: Konsum heimischer Lebensmittel schafft Arbeitsplätze



Accès à la Terre

Une transmission dans la transition

Pages 2-3



Proximité

Agriculture urbaine

Page 4



Uniterre

Portrait de Berthe Darras

Page 6



Cinéma

« Révolution silencieuse »

Page 7

les enfants. Nous allons mettre en place des matinées de formation sur les soins aux chèvres et la fabrication de fromage. Chaque parrain a droit à un fromage par mois. On estime que l'investissement des parrains correspond à 80% de dons et 20% de contre-partie. D'autre part nous avons aussi mis en place une « Cheese-bank » avec des prêts à 4% d'intérêts qui sont remboursés en fromage. Avec ce système nous avons atteint la somme de 220'000 francs. Nous avons reçu le 1^{er} prix IDDEA (initiatives locales durables) récompensé par la Ville de Genève d'une valeur de 20'000 francs et reçu deux dons de fondations ainsi que 10'000 francs environ de dons privés. Il nous reste encore une partie à couvrir, mais nous sommes sur la bonne voie car il y a un véritable engouement de la population urbaine pour le système de parrainage, ils se sentent « appartenir à la ferme ». Par contre ce sera à nous de gérer les nombreuses visites qui pour le moment se succèdent à toute heure de la journée. Nous devons à terme fixer quelques règles pour que nous puissions recevoir correctement les parrains à la ferme sans que cela soit une charge trop lourde pour nous.

Jeremy, comment êtes vous organisés au quotidien ?

Jeremy : Nous avons deux entités relativement distinctes : le projet des chèvres et les cultures. Nous nous retrouvons chaque deux semaines pour des réunions tous les 8 et chacune des entités à une réunion hebdomadaire. Nous mangeons tous les midi ensemble ce qui est une occasion pour partager des informations et des idées. Plusieurs d'entre nous ont des boulots annexes à temps partiel, nous ne sommes pas toujours tous présents sur la ferme. Nous avons une équipe, « l'Université du Nous », qui va nous accompagner pour trouver des outils d'organisation collective, pour partager l'information et gérer les éventuels conflits. Une première séance de travail est prévue prochainement. Actuellement nous avons tous la responsabilité d'un secteur. Par exemple je m'occupe des légumes de garde, Lorédan du petit maraîchage et Caroline et Edouard sont chargés de l'arbo et de la vigne.

Quels sont vos liens avec les autres fermes ?

Jeremy : Pour le travail dit « politique » comme TourneRêve, il y a Caroline, Edouard, Greg et Marianne. Pour le Supermarché Paysan Participatif (prévu à Meyrin) c'est moi-même et Sophie. Ces activités sont importantes car elles nous permettent de rester en connexion avec l'extérieur, avec les autres collègues paysans et cela évite de nous noyer dans le travail de la ferme uniquement. Il est important de garder du temps pour ce genre de projets.

Alexis : J'apprécie qu'ils aient cette vision. Ma crainte dans ce genre de

collectif c'est qu'ils se retrouvent déconnectés du « monde paysan ». Comment dès lors conserver une identification à la cause paysanne ? Alors qu'ils sont au démarrage d'un projet ambitieux, quelle sera leur marge de manœuvre pour rester présents et actifs dans des organisations comme Uniterre et maintenir un lien avec les « autres » paysans ?

Jeremy : C'est quelque chose qui me touche et je souhaite m'engager dans le mouvement paysan. Même si aujourd'hui j'ai encore peu de temps pour m'y consacrer. Je veux pouvoir défendre le modèle paysan, être plus indépendant en tant que paysan vis-à-vis de certains acteurs tout en étant conscient de ma dépendance à la société.

Sophie R. : Il y a peut être aussi une histoire générationnelle sur les formes d'engagements. Des fois j'ai le sentiment que certains paysans engagés attendent plus de nous et nous ne voulons pas les décevoir. En même temps, sommes-nous vraiment moins militants ? Je crois beaucoup aux initiatives locales qui démontrent que cela peut marcher sans pour autant être investie dans des revendications plus globales, sur lesquelles j'ai moins de prise. On partage clairement les mêmes valeurs que les militants plus anciens, mais peut-être avons-nous une autre forme d'engagement ; on a l'impression d'œuvrer dans le même sens, mais quelquefois on a le sentiment qu'ils trouvent que ce n'est pas suffisant bien que nous soyons à 200% dans le lancement de notre propre projet. En tous les cas cela mérite réflexion !

Alexis : La question c'est de savoir quel type d'agriculture nous souhaitons promouvoir. L'USP ne défend pas les mêmes valeurs qu'Uniterre telles qu'elles sont définies dans celles de la souveraineté alimentaire. L'USP ne communique qu'en matière d'image-marketing, et accepte trop facilement de se fondre dans le creuset que lui forgent les milieux de la grande économie. Elle souffre d'un complexe d'infériorité et adopte trop souvent des attitudes de victime recherchant d'abord la reconnaissance de ceux dont elle dépend, alors que sa vraie mission consisterait à combattre les principes économiques qui ruinent ceux qu'elle prétend défendre. Sa vision de l'agriculture est à l'opposé de celle d'Uniterre pour laquelle l'agriculture représente le socle de toute société et ne saurait être assimilée et traitée selon les lois simplistes du libéralisme économique.

Jeremy : Prenons l'exemple du dossier de l'huile de palme : je suis contre ces importations car elles sont néfastes pour notre production de colza, mais si c'est pour que cette dernière serve à approvisionner Mc Donald en Suisse, ce n'est pas suffisant comme argument. Je veux qu'on puisse aller plus loin dans la réflexion de pourquoi et pour qui on produit. Avec notre projet, nous essayons de montrer

l'exemple, de nourrir les gens avec des produits de qualité, locaux, nous mettons la souveraineté alimentaire en pratique, nous démontrons que cela fonctionne.

Zlot : Je suis stagiaire ici et ce que j'apprécie dans ce collectif c'est que nous retrouvons ce qui se passe ailleurs dans le monde. Des jeunes qui ont une vraie conscience du futur et de leur responsabilité, qui véhiculent certaines valeurs. Je pense que ces initiatives qui se multiplient mettent en avant de nouveaux modèles de travail plus collectifs et axés sur l'économie locale.

Alexis : Il est vrai que dans le contexte de l'usine à gaz que représente la politique agricole, des projets novateurs tels que ceux-ci peuvent permettre de faire évoluer la vision.

Sophie R. : Il ne faut pas oublier qu'une grande majorité de la population méconnaît les réalités agricoles, même basiques tel que le fait que les chèvres doivent avoir un cabri pour produire du lait. Au-delà de cela, les visiteurs ne comprennent pas non plus pourquoi nous n'avons pas le droit à des paiements directs juste parce que nous n'avons pas la forme juridique adéquate, même si nous produisons des produits locaux de qualité, bio, dans le respect des ressources naturelles.

D'ailleurs voilà un sujet sur lequel un partage d'expériences serait utile. Je serais prête à capitaliser notre expérience et à transmettre à d'autres qui souhaitent s'installer tout ce que nous avons cumulé comme information dans notre quête de la forme juridique ou du financement. Nous avons vu des juristes indépendants ou chez Prométerre, nous avons rencontré l'administration, etc. Je suis impressionnée par la différence entre la Suisse et la France en ce qui concerne l'aide à l'installation. Chez nos voisins, il y a des « couveuses agricoles » qui permettent à des jeunes de tester leur projet professionnel pour 2 ou 3 ans chez des collègues paysans qui leur mettent à disposition un peu de surfaces, des outils et des bâtiments. Les régions ont des « cafés installations » offrant des espaces d'échanges d'expériences et de conseils et il y a les SAFER qui théoriquement doivent rendre le marché foncier plus transparent.

Alexis : Chaque jour, en Suisse, deux fermes disparaissent. Mais où sont-elles ? Comment sont-elles dissoutes dans d'autres structures déjà existantes ? Comment peut-on favoriser l'accès à la terre pour les jeunes ? Comment remettre ces hectares et



Marianne avec les chèvres.

ces bâtiments sur le marché ? Il est urgent de mettre en place des instruments qui régulent le marché des terres agricoles pour qu'elles ne contribuent pas uniquement à agrandir des unités de production déjà suffisamment dotées, mais soient le lieu d'autres expériences qui enrichissent la vie dans les campagnes au profit de toute la population.

S'il fallait tirer des leçons de cette aventure ?

Jeremy : Je ne conseille à aucun paysan de rester seul dans ce métier, c'est trop lourd. La preuve en est le nombre de suicides. Je n'envie pas le paysan qui est seul toute la journée sur son tracteur... Et à ceux qui veulent s'installer, je leur suggère d'avoir les oreilles grandes ouvertes et de ne pas craindre d'approcher les payans pour leur présenter leur projet. Beaucoup passe par la bouche à oreille et de belles choses peuvent émerger de simples rencontres.

Alexis : Je souhaite que nous puissions aussi assister à une évolution des structures juridiques agricoles qui favorise l'accès à celles et ceux qui veulent tenter autre chose. Plus l'agriculture sera diversifiée, plus elle s'ouvrira sur l'extérieur, plus elle sera crédible et plus elle aura de chances d'être reconnue dans son bien-fondé. Il faut faciliter l'accès aux moyens de production (terres, bâtiments, outils), c'est le seul moyen de féconder un patrimoine commun au profit de tous.

Edouard : Il ne faut pas avoir peur d'aller à la rencontre des paysans installés pour parler de son projet. Ceci pour éviter que les fermes ne soient démantelées car cela ne tient qu'à un fil. Il faut arriver au bon moment pour conserver autant de fermes possibles. Dire aux paysans qu'il y a de nouvelles formes à tenter, faire son expérience, redonner de l'humain, de la vie dans les fermes. Il faut espérer une flexibilisation de la politique agricole pour donner des chances aux jeunes de s'installer !

propos recueillis par
Valentina Hemmeler Maïga

PROXIMITÉ

Enjeux de l'agriculture urbaine

Le terme d'agriculture urbaine est à la mode. Des surfaces de plus en plus importantes sont réservées aux jardins potagers, vergers etc. Ces initiatives sont salutaires et leur ampleur mérite parfois la dénomination agricole. Ce qui est gênant, c'est de parler d'une agriculture urbaine à part. D'une agriculture qui ne fait pas vraiment partie de l'agriculture et qui se pose des questions uniquement liées à son environnement urbain. L'activité agricole devient alors une animation autour du jardinage, des mini-élevages éducatifs, une vitrine pour la vente de produits agricoles régionaux ou un espace de délasserment.



Mais l'agriculture urbaine n'est pas une mode et ne se limite pas à la plantation de plantes potagères au milieu des plates-bandes ou à des zones de délasserment pour des citoyens stressés. Certainement elle ne peut pas représenter une réponse au défi alimentaire global. La FAO estime cependant qu'au niveau mondial près de deux tiers des ménages urbains et périurbains sont engagés dans des activités agricoles, et que pour quelques 800 millions de citoyens cette forme d'agriculture procure un revenu et de la nourriture. 90% des ménages engagés dans l'agriculture urbaine ont recours à la transformation et au stockage à faible coefficient d'intrants. L'élevage périurbain assure, dans le monde entier, 34% de la production de viande et près de 70% de la production d'œufs. Les activités de transformation dans les zones périurbaines sont également en expansion. Les systèmes de production agricole urbains sont d'ailleurs soumis aux exigences sanitaires et de bonnes pratiques agronomiques (gestion des intrants, eau, pesticides, fertilisants, etc), aux normes de détention des animaux, pour éviter des dangers pour la santé et l'environnement.

La distinction entre une agriculture industrielle et une agriculture paysanne s'applique aussi à l'agriculture urbaine. D'un côté, une agriculture dépendante d'intrants énergivores (engrais, produits phytosanitaires, semences, outils de production) et des grands distributeurs qui achètent les produits aux prix du marché mondial ; et de l'autre, une agriculture indépendante, locale et circulaire, qui produit ses propres semences et ses fertilisants et qui travaille pour des clients proches avec lesquels les prix sont directement négociables. A ce titre, les fermes verticales et les systèmes aquaponiques sont des modèles industriels.

Mobilisation, création de liens

Les activités agricoles en milieu urbain prennent du sens si elles deviennent des maillons dans des chaînes alimentaires courtes et créent ainsi des liens avec les paysans plus éloignés. Dans ce cas l'agriculture urbaine fait partie de l'agriculture. L'avantage de considérer l'agriculture

urbaine comme une partie intégrante de l'agriculture nous permet d'élargir sa mission. Au lieu de limiter sa fonction à l'occupation d'espaces marginaux, à l'animation des activités agricoles en ville, à l'apport d'un peu d'air au milieu des immeubles, elle peut promouvoir des liens avec l'agriculture qui produit réellement la nourriture de tous les citoyens.

Urbanisme et rôle des villes

Le monde des bâtisseurs de nos villes doit participer au débat plus fondamental sur les questions : où, comment, par qui et dans quelles conditions sont produits les aliments des citoyens ? Quelle place pour les paysans et les citoyens dans les choix d'un système alimentaire ? Où sont les terrains qui nourrissent les habitants de nos futurs quartiers. A Genève, en Suisse, en Italie, au Brésil ou en Inde ? Où sont conditionnés et transformés ces aliments ? Dans une démocratie peut-on abandonner ces décisions à l'industrie et la grande distribution ? Dans un pays aussi densément peuplé que la Suisse la plus grande partie de l'agriculture peut être considérée comme urbaine ou périurbaine.

Au niveau mondial le système alimentaire et l'agriculture sont responsables de l'émission de plus de 50% des gaz à effets de serre. L'impact climatique est plus important que l'isolation des bâtiments ou l'ensemble du secteur des transports. Ces émissions sont essentiellement dues aux méthodes industrielles de production, de transformation et de distribution, ainsi qu'aux chaînes d'approvisionnement toujours plus longues.

Dans un monde où une majorité des habitants sont des citoyens, les collectivités urbaines, en tant que lieux de pouvoir, en tant qu'échelon avec une participation démocratique, jouent un rôle important pour la transition vers des systèmes alimentaires plus locaux et durables. La question de l'alimentation devient alors une préoccupation à part entière au niveau de l'urbanisme. Au même titre que la politique agricole qui est d'abord une politique alimentaire qui concerne l'ensemble de la société. Son rôle est la production de notre nourriture dans le respect des écosystèmes (fertilité pédologique, végétale et animale).

Les collectivités peuvent en effet encourager la création de liens territoriaux, favoriser des échanges, stimuler l'expression de la demande afin que les producteurs d'un territoire puissent organiser l'offre. En termes de stabilité et de sécurité, mais aussi socialement il est préférable de privilégier une multitude de fermes, d'artisans

transformateurs répartis sur l'ensemble du territoire, y compris en ville.

Pôles alimentaires dans les quartiers

La planification urbaine a les moyens pour faciliter les circuits courts en multipliant les lieux de stockage des aliments dans les immeubles, dans les quartiers. Chaque fois qu'un nouveau quartier ou une nouvelle école est planifiée, il faut prévoir la construction d'une laiterie, d'une boulangerie et d'une boucherie-charcuterie. Chaque quartier a besoin de lieux de distribution, de vente à prix abordables, et en lien avec des groupes de producteurs de la région. La création d'installations de transformation artisanales de concert avec les producteurs permet à ces derniers de fournir des produits (pâtes, flocons de céréales, jus, conserves, etc.) pour un quartier à des prix raisonnables, sans dépendre de la grande distribution et des aléas du marché mondial. La vie urbaine est recréée dans chaque quartier autour de pôles alimentaires, de places de marché, de centres villageois au lieu de chasser la convivialité vers des mégas-centres d'achat aux abords des villes. La publication «voisinage et communs» (Auteur P.M., groupe Neustart Schweiz) préconise ce modèle urbain de voisinages constitué de 500 à 800 habitants qui organisent leur alimentation en lien direct avec une ferme de 80 hectares, tout en exploitant également les terrains à l'intérieur du quartier.

La distribution est une interface, un intermédiaire de service entre les producteurs et les consommateurs. Aujourd'hui la grande distribution domine et organise le système alimentaire selon ses propres intérêts.

Un distributeur participatif, sous la forme d'une grande surface, organisé comme coopérative peut être géré par les habitants et des paysans participatifs qui cultivent pour ce magasin. Les acteurs des différentes filières sont réunis indépendamment de la grande distribution et discutent leur fonctionnement avec les habitants du quartier qui mangent ces aliments. En travaillant directement avec des producteurs de lait, des producteurs de viande, des producteurs de céréales et d'huiles, des producteurs de fruits et de légumes, le boulanger, le boucher, le laitier, et les supermarchés autogérés nous pouvons commencer à choisir un système d'alimentation que nous voulons pour les quartiers, indépendant d'une économie imposée par l'industrie. Ces démarches sont possibles grâce à une volonté politique communale d'impliquer les futurs habitants dans la gestion de leur quartier, à condition que les municipalités possèdent une certaine maîtrise du foncier afin de pouvoir mettre des surfaces signi-

ficatives des quartiers à la disposition de coopératives participatives.

Une difficulté de la mise en place d'un tel modèle, est de trouver des fermes d'une taille et d'une organisation adaptées à la production des besoins d'un quartier. La plupart des fermes sont aujourd'hui trop grandes et trop spécialisées pour envisager un fonctionnement de ce type. L'agriculture est à la merci des grands acteurs du marché (distributeurs et industriels) et sans le soutien et sans une collaboration très étroite avec les citoyens elle ne peut plus se libérer de cette emprise technique et financière.

Par contre, si les citoyens-mangeurs et les producteurs recréent des liens et s'organisent directement ensemble, un retour très rapide vers une souveraineté alimentaire est possible, comme le montrent les différents projets d'agriculture contractuelle de proximité.

A Genève par exemple on pourrait sur seulement 3,5% des terrains agricoles genevois, installer théoriquement 200 projets de ce type pour environ 100 ménages à chaque fois. Cela donnerait à 10% de la population genevoise la possibilité de recréer un lien avec l'agriculture, des liens directs entre la fourche et la fourchette. Une véritable tornade culturelle.

Pour l'agriculture urbaine et périurbaine l'accès à la terre reste un problème fondamental. Une adaptation et une réforme de la loi sur le droit foncier rural et de la loi sur l'agriculture seront nécessaires pour débloquer cette situation. En effet, il est devenu très difficile pour les jeunes apprentis ou étudiants de trouver des terres à cultiver. Mais avec une volonté ferme de la part des responsables politiques, soutenue par les urbanistes, il serait certainement possible de convaincre certains propriétaires ou fermiers de mettre une partie de leurs terres agricoles à disposition de projets qui produisent une nourriture adaptée aux choix des citoyens d'un quartier.

L'agriculture urbaine peut devenir un maillon très intéressant dans la chaîne alimentaire. Mais pour prendre cette responsabilité il faut qu'elle s'intéresse à l'agriculture dans sa globalité. Pour mériter la dénomination «agricole» à chaque fois, l'agriculture urbaine ne peut se limiter à promouvoir des jardins ou des vergers entre les immeubles ou créer des vitrines de vente de produits locaux. Elle doit participer au choix des systèmes alimentaires, identifier toutes les interactions réciproques entre l'agriculture, le système alimentaire et l'urbanisme.

Rudi Berli

INTERNATIONAL

Pour une politique agricole et alimentaire au service des peuples !

Communiqué de presse de la Coordination Européenne Via campesina au sujet de la politique agricole européenne.



Le débat sur la PAC-post 2020 a commencé ; le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a reconnu l'importance d'une politique agricole européenne, le Commissaire pour l'Agriculture Phil Hogan a annoncé une réforme sous le signe de la « modernisation et de la simplification » et le lancement prochain d'une vaste consultation publique.

Aujourd'hui, la Coordination Européenne Via Campesina présente les bases de son engagement dans le débat pour la future PAC, afin que soit mise en place une Politique agricole et Alimentaire qui réponde vraiment aux besoins des peuples européens, et qui montre un visage de l'Europe humain et responsable.

Nous voulons une agriculture pour Vivre !

Nous voulons une politique agricole et alimentaire au service des besoins des peuples !

La Politique Agricole commune a été conçue au début des années 1960 pour assurer la sécurité alimentaire des populations européenne en assurant aux agriculteurs des prix et des revenus

décents, tout en maintenant les prix raisonnables pour les consommateurs, grâce à des mécanismes d'interventions sur les marchés des denrées agricoles.

Au fil des réformes, la PAC a abandonné sa fonction nourricière pour s'adapter à - et favoriser - la globalisation économique. Elle se résume aujourd'hui à une distribution inéquitable de subventions liées aux surfaces pour compenser des prix déconnectés des coûts de productions. De nombreuses fermes ont disparu. Les mesures environnementales ne parviennent pas à diminuer l'usage des pesticides et la biodiversité s'érode.

Pendant ce temps, l'alimentation industrielle s'est développée avec son lot de problèmes de santé, le consommateur n'a souvent plus le choix de son alimentation, et des millions de personnes pauvres n'ont pas accès à une alimentation saine et suffisante aujourd'hui en Europe.

Il faut une autre PAC basée sur les droits humains et répondant aux besoins des populations aujourd'hui, et pour les générations à venir.

Voici les 13 points clés pour changer la PAC :

- L'objectif prioritaire de la PAC est d'assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire des populations européennes, en développant la souveraineté alimentaire à l'échelle des territoires.

- Des paysans nombreux, sur tous les territoires européens, permettront d'assurer une production alimentaire en quantité et en qualité.

- Tous les producteurs doivent et ont la possibilité de s'engager dans des démarches pour une production plus saine et écologique et les soutiens publics doivent permettre la transition pour tous.

- Pour assurer durablement leur métier, les producteurs et productrices ont droit à un revenu décent, basé en priorité sur des prix justes (qui permettent de vivre sans aide pour une majorité de fermes, en dehors des besoins d'investissement et de transition).

- Les instruments de régulation publique des marchés et des productions, comme les quotas ou autres, doivent pouvoir être utilisés de façon pragmatique, pour ajuster l'offre et la demande.

- Les traités de soi-disant « libre-échange » déjà signés doivent être réexaminés. Un moratoire sur les traités de libre commerce en processus de ratification ou négociation doit être instauré.

- Favoriser le développement de marchés locaux et régionaux solides, ouverts à tous les producteurs, et par l'adoption de normes adaptées aux petits volumes et effectifs réduits. Favoriser l'approvisionnement local pour les cantines publiques et la restauration collective.

- Des outils d'assurances mutuelles, pour tous les producteurs, doivent pouvoir couvrir les risques climatiques ou sanitaires.

- Les soutiens publics doivent être dédiés aux biens publics : emploi, main-

tien de l'agriculture paysanne et en zone défavorisée, installation de nouveaux agriculteurs, alimentation de qualité, protection de la biodiversité, de l'eau, du climat.

- L'UE doit développer une politique active d'installation d'agriculteurs-trices et d'éleveurs et éleveuses pour le renouvellement générationnel et la vitalité des territoires ruraux.

- Les soutiens publics sont conditionnés au respect des droits des personnes, de l'environnement, du bien-être des animaux. La conditionnalité sociale de l'aide doit être fondée sur le respect du travail et des droits sociaux des travailleurs salariés ruraux, le revenu décent et la non-discrimination des travailleurs migrants temporaires et leurs familles. Aucun soutien pour l'agriculture industrielle.

- Accroître la place des citoyens dans les politiques agricoles et alimentaires, au niveau local (sous forme de conseil alimentaire locaux), national et européen.

- L'innovation doit être entendue et traitée comme une clé pour le maintien de l'agriculture paysanne et le processus de l'agriculture familiale, pour construire un modèle de production agricole et alimentaire socialement juste, durable et sain. Par conséquent, les fonds de recherche devraient être dirigés vers ces modèles d'innovation pour l'agriculture familiale et à petite échelle.

Coordination Européenne Via Campesina
Communiqué de presse
Bruxelles, 12 janvier 2017

ACCÈS À LA TERRE

Une rencontre sur l'accès à la terre à Neuchâtel

C'est autour du vaste sujet de l'accès à la terre que se sont rencontrés une quarantaine de personnes à la cafétéria de l'université de Neuchâtel lundi 19 décembre 2016. Les participant-e-s sont venu-e-s de toute la Suisse romande, même du Tessin.

A qui appartient la terre ? Comment accéder à la terre sans héritage familial* ? Comment se partager la terre ? Constat et réponses.

Christine Schilter, des Jardins de Cocagne à Genève a commencé par évoquer l'expérience de la coopérative qui a été fondée en 1978 par des citadines et des citadins. Une des premières coopératives en Europe. Il existe des spécificités administratives quand on cultive la terre à plusieurs, sous un modèle autre que celui familial traditionnel. Les administrations ne sont pas encore pleinement adaptées à cette nouvelle manière de faire. Pour recevoir les paiements directs, il faut une personne

physique désignée responsable et non une personne morale telle qu'une coopérative. Le collectif perd souvent son sens et n'a pas un statut suffisamment reconnu. Les jardins de Cocagne ne reçoivent pas les paiements directs.

Le droit foncier rural sur la table, Yann Hugué de la Chambre Neuchâteloise d'agriculture a donné le point de vue des administrations et a donné quelques exemples de lois qui protègent l'agriculture. Tout comme les propriétaires de forêts, les propriétaires de terres agricoles doivent respecter un plan d'aménagement. Nous bénéficions d'un cadre juridique efficace dans une certaine mesure, et comparé à d'autres pays. Mais qu'en est-il de

ce plan d'aménagement du territoire lorsqu'il peut être modifié par la pression des investisseurs immobiliers ou autres lobbies ? Dans le canton de Genève, le nombre d'hectares dédiés à l'agriculture diminue chaque année au profit de la construction d'industries, de logements, de parkings ou de bureaux.

Ryan du Jardin des Charrotons a présenté la coopérative située dans la zone industrielle de Confignon/GE. Cette coopérative est contrainte de cesser ses activités suite au déclassement de la zone.

A Neuchâtel, plusieurs zones à bâtir suscitent également des interrogations sur la place que l'on décide d'allouer à l'agriculture et aux futur-es agriculteurs/-trices.



La rencontre fut participative et a permis un bon dialogue avec toutes les personnes présentes. Riches de différents points de vue, les réflexions ont été constructives et ont permis de dégager collectivement les enjeux de l'accès à la terre en Suisse.

Coline Choquet

*En Suisse, les familles paysannes achètent le terrain à la valeur de rendement, les autres payant le prix vénal, 2 à 6 fois plus élevé.

UNITERRE

Interview de Berthe Darras

Berthe Darras a rejoint l'équipe d'Uniterre à Lausanne début janvier, nous en sommes ravis et lui avons posé quelques questions :



Peux tu te présenter rapidement ?

Je suis née près de Lille, dans le Nord de la France ; je suis, comme on dit chez nous, une ch'ti ☺ ! Certains d'entre vous connaîtront le film « Bienvenue chez les ch'tis ! » ; eh bien, j'en suis une ! J'ai 32 ans. J'ai fait une école d'ingénieur en agriculture à Lille (ISA : Institut Supérieur d'Agriculture), durant laquelle je me suis passionnée pour l'alimentation. J'ai pour cela complété ce diplôme d'un master en alimentation/santé aux Pays-Bas, à l'Université de Wageningen. Je suis ensuite partie à Paris où j'ai fait mon stage de fin d'étude et commencé mon premier travail sur un programme de prévention de l'obésité des enfants au sein d'une agence de communication santé. J'ai évolué dans le milieu de la communication santé quelques années. Puis je suis partie en région Centre, à Blois (le long des châteaux de la Loire), travailler à la Mutualité Française Centre, une association de mutuelles, sur la mise en place de programmes de prévention-santé : par exemple, la promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique chez les adolescents, la prévention bucco-dentaire pour les personnes âgées en maison de retraite, etc. Je commençais à ne plus me retrouver au sein d'une entreprise privée comme l'agence de communication.

Vous vous demanderez peut-être « mais comment est-elle arrivée en Suisse ?? ». A cette question que l'on m'a souvent posée, j'ai toujours répondu avec beaucoup de plaisir « par amour ☺ ! ». En effet, c'est le long de la Loire à vélo (je suis une passionnée de vélo) que j'ai rencontré un petit Suisse ! Que j'ai rejoint quelques temps plus tard à Berne ! Je dois avouer que j'étais aussi bien contente de venir vivre en Suisse, car je suis uneoureuse de la montagne ! Et malheureusement, dans mon Nord natal, les seules montagnes que nous avons sont ce que l'on appelle « les terrils », ces collines artificielles construites par accumulation de résidus miniers, le nord étant une ancienne région minière.

En arrivant en Suisse, j'ai eu l'occasion de réfléchir à mon parcours professionnel, où j'avais envie de continuer. Et depuis quelques temps, cela me titillait de retourner travailler dans l'agriculture même, sur le terrain. J'ai donc cherché un travail dans une ferme autour de Berne ; et j'ai très facilement trouvé une place à la ferme Heimenhaus Biohof, à Kirchlindach chez Kathy et Beat Hänni. C'est une ferme bio-dynamique qui fait de la vente directe par livraison de paniers (légumes, produits laitiers, viandes) ainsi qu'un service de catering. Je m'occupais de la production de légumes et de la préparation des paniers. J'y travaille depuis 1 an et demi. Je vais d'ailleurs garder, en parallèle de mon travail à Uniterre, une journée dans cette ferme, car je ne souhaitais pas complètement arrêter le travail de terrain, que j'aime également beaucoup.

Comment es-tu arrivée à Uniterre ?

J'ai toujours été quelqu'un d'assez militant. Par exemple, quand j'étais à Paris, je militais pour le développement du vélo en région parisienne avec l'association « Mieux se déplacer à bicyclette ». C'est

après quelques mois passés à la ferme que j'ai constaté que les conditions de travail dans l'agriculture, le salaire perçu par rapport au travail fourni, le travail acharné de mes patrons, etc, tout cela était aberrant ! Je me disais « mais comment c'est possible d'être si mal valorisé par notre société actuelle alors que nous faisons quand même un métier essentiel ?? Sans agriculteurs, les hommes se nourriraient comment ! ». J'étais vraiment choquée. Etant uneoureuse de la nature, je suis également aussi attristée du peu de respect que nous avons envers cette si belle nature, je ne comprends pas comment l'Homme a pu tant s'en éloigner, croire qu'il n'en a pas besoin, et pourtant, nous sommes liés avec la nature. Bref, je me suis dit que je ne pouvais pas rester là à rien faire. J'ai donc cherché sur internet les syndicats agricoles en Suisse et je suis tombée sur Uniterre où je me suis inscrite tout de suite ; je me retrouvais complètement dans sa philosophie. Puis, j'ai participé à de plus en plus d'événements, de réunions avec Uniterre, notamment sur Berne où l'objectif était de créer avant fin 2016 une section Uniterre.

Qu'est-ce qui t'intéresse dans le travail syndical ?

Le travail syndical est différent. Les personnes qui s'engagent dans un syndicat sont des personnes passionnées, qui veulent faire bouger les choses, qui veulent aider, qui s'engagent par rapport à des convictions. C'est cela qui m'intéresse ! Comme je le disais avant, j'ai une âme de militante, des convictions et j'ai besoin d'avoir un travail où je peux me battre pour ces convictions. Pour moi, à Uniterre, j'y vois d'essayer de faire avancer l'agriculture dans le bon sens, ne pas prétendre être des sauveurs mais par des petites actions à droite, à gauche, d'aider à améliorer le merdier actuel dans lequel nous sommes ! C'est par des petits pas que l'on avance et avancera !

Tu es également la présidente de la section Berne d'Uniterre - quel est le but de la section ?

Nous aimerions vraiment créer une dynamique entre les différents systèmes d'ACP et de vente directe qui se développent beaucoup sur Berne et aux alentours (Radisli, Soliterre, Legummes, JardinBio, Heimenhaus Biohof, etc). Nous prévoyons pour cela une rencontre entre ceux-ci début d'année 2017. Pour aller plus loin dans cette idée, nous souhaiterions également promouvoir l'utilisation de produits locaux vendus directement de la ferme aux écoles, aux crèches, lors d'événements... ainsi que la promotion de jardins partagés.

Nous planifions aussi des « demi-journées d'aide » sur quelques fermes de membres Uniterre - idéalement 3 fois par an - un bon moyen aussi de recruter de nouveaux membres. Par exemple, la première journée aurait sûrement lieu en mai chez Daniel qui fait des paniers bio « Legummes ».

Est-ce que tu as participé à la collecte des signatures pour l'initiative ?

Malheureusement non car je n'avais pas encore connaissance d'Uniterre à cette époque ! Mais c'est assez marrant car je me souviens être allée à un événement agricole - alors que je ne vivais pas encore en Suisse - et nous avons été accostés pour signer l'initiative, mon copain et moi. Je ne pouvais d'ailleurs pas la signer, n'étant pas Suisse ; ce qui m'avait bien frustrée ! Mon copain l'avait signée, c'était déjà ça !

En tout cas, j'espère vraiment pouvoir vous apporter, en tant que nouvelle secrétaire syndicale à Uniterre, le soutien et l'énergie pour défendre et promouvoir une agriculture plus équitable, plus juste, qui respecte et valorise le travail des paysans : votre travail ; qui respecte la terre et les animaux.

Propos recueillis par Ulrike Minkner

LAIT

Une initiative cantonale sur le lait : enfin un peu de bon sens !

Après avoir été choqué de l'annonce de l'IP-Lait en novembre sur le fait que les producteurs de lait sauraient le 20 de chaque mois quelles quantités A et B leurs seront attribuées le mois suivant et à quels prix, l'annonce de cette initiative cantonale Fribourgeoise vient redonner un peu d'espoir ! En effet, on pouvait lire dans La Gruyère le 12 janvier ainsi que dans La Liberté, que suite à la motion déposée en avril par le député Jean Bertschi (UDC), le Conseil d'Etat Fribourgeois va « user de son

droit d'initiative cantonale et intervenir auprès des autorités fédérales afin que la gestion des volumes et du prix du lait soit réorganisée et redéfinie avec force obligatoire entre les interprofessions, les acheteurs et les transformateurs ». Un projet de décret sera soumis au Grand Conseil. Il chargera le Conseil Fédéral de « rendre obligatoire, à tous les échelons de l'achat et de la vente de lait cru, un contrat type, avec un engagement irrévocable d'au moins 12 mois sur les quantités et leur répar-

tition dans les différents segments de valorisation et des prix fixés pour au moins 6 mois. » Le décret indiquera également que « le contrat doit garantir la liberté du producteur de livrer ou non les quantités imputées au segment C. »

Le Conseil d'Etat fribourgeois met en avant que « ces propositions, formulées dans le projet de décret, ont le double avantage de garder la responsabilité première de la résolution de la crise du côté des acteurs du marché regroupés en interprofession, et de permettre une

intervention rapide du Conseil Fédéral par voie d'ordonnance. Une proposition de modifier la loi prendrait plusieurs années et aurait une issue incertaine ».

Maintenant, pour qu'une initiative cantonale puisse aboutir, d'autres cantons doivent se rallier à la cause et déposer une initiative allant aussi dans ce sens. Nous allons nous mobiliser à Uniterre pour que ce soit le cas ; pour que cette aberration soit rectifiée !

Berthe Darras

FILM

« Belle graine, belle terre, belle récolte »

La famille Chezeaux, à Juriens dans le canton de Vaud, est suivie pendant une année par Lila Ribi, réalisatrice, dans un nouveau défi qui va avoir de forts impacts sur la ferme et la famille. Cédric et Christine sont les parents de 6 enfants et ils ont fait le choix de renoncer à un beau troupeau de vaches laitières constitué patiemment par le père, pour s'orienter vers la production de céréales anciennes. Au fil des mois, la cinéaste les suit dans leurs rêves, leurs doutes, leurs questionnements « lourds en non-dits et en sensations » selon les mots de Christine. Un film qui porte bien son nom : « Révolution silencieuse ».

Cédric s'est posé de nombreuses questions sur les incohérences des systèmes agricoles actuels qu'il perçoit comme destructeurs, même si on n'en voit pas encore les effets. Il considère que les écoles d'agriculture l'ont gardé dans l'ignorance. C'est en dégustant des pains façonnés avec de la farine issue de variétés anciennes qu'il a été séduit et a souhaité en faire son activité économique.

Après le départ des vaches, il leur reste un troupeau de 60 chèvres dont le lait est valorisé en fromage sur la ferme et leurs grandes cultures. Mais cette nouvelle activité sans la paie mensuelle du lait et pour laquelle il faut attendre le paiement après récolte comporte des risques certains pour la survie économique de la famille. Autre incertitude : il y a peu de personnes et de ressources dans leur environnement pour leur fournir des conseils techniques pour accompagner la production de variétés anciennes. Enfin il a fallu encourager son entourage de le suivre. Il est en contact avec des boulangers qui acceptent de l'accompagner dans les premiers essais. Ensemble, suite au coup de cœur sur le nom d'une variété, sur l'aspect visuel des graines ou par tâtonnements, ils choisissent certaines variétés qu'ils décident de semer en famille sur des petites parcelles d'essais. Christine, thérapeute « en bols chantants planétaires », saisit cette occasion pour transmettre aux graines des énergies visant à renforcer leur fertilité grâce au bol « Cérés ».

Les variétés anciennes, une richesse retrouvée

Cédric se questionne également sur la teneur en gluten des variétés actuelles de blé qui sont semées à large échelle. Les variétés commercialisées actuellement ont un « gluten mécanique » qui permet

à la pâte de gonfler, ce qui est très utile à l'industrie, mais qui est nettement moins assimilable par notre système digestif ce qui peut participer à l'augmentation du taux d'intolérance auprès des consommateurs. Un de ses enfants souffre d'ailleurs de symptômes et ils connaissent beaucoup de personnes autour d'eux qui témoignent de cette problématique. Les variétés anciennes quant à elles ont des avantages gustatifs et diététiques. Leur teneur en micronutriments leur donne un bien meilleur équilibre nutritionnel.

Regards sur ce projet

Si Cédric semble assumer son choix d'orientation, la famille est un peu plus perplexe, ou pour le moins insécurisée. Christine, son épouse, craint pour les finances familiales et se questionne sur le regard que les gens du village peuvent porter sur eux comme c'est souvent le cas vis-à-vis de pionniers. Comment sont-ils perçus par leur entourage avec leurs projets atypiques, leur production biologique et le fait que Christine fait l'école à la maison pour ses 4 plus jeunes enfants ? Le papa, quant à lui, a vu son troupeau de vaches s'en aller avec un pincement au cœur bien qu'il accepte le choix de son fils et reste très présent sur la ferme pour donner de nombreux coups de main. C'est le cas notamment lorsque Cédric s'engage dans la périlleuse construction d'un trieur à céréales manuel qu'il mécanise « fait maison » en expliquant patiemment tous les rouages de la machine sur un cahier devant les yeux émerveillés de son fils cadet.

Au fil des rencontres, Cédric affirme quelques unes de ses convictions : la nécessité que le bio reste accessible à toutes les couches sociales de la population et « que ces produits ne soient pas confinés aux seules assiettes des bourgeois mais se retrouvent également dans les cantines scolaires ».



Temps brumeux

Malgré toute sa volonté, Cédric traverse une période de doutes profonds quand certaines variétés de ses céréales sont atteintes de la carie du blé, que la période de récolte s'approche alors que la météo s'est bloquée sur « pluies abondantes ». Aucune fenêtre de beau temps ne semble apparaître alors que les cultures sont à point. Les réserves financières se font de plus en plus rares pour s'acquitter des factures de la ferme et de la famille. Avec philosophie, il analyse ses états d'âmes et ses rares phases d'énervement en disant qu'il faut savoir garder une certaine distance et être en mesure de s'extraire de son projet. Globalement, l'année s'est bien passée ! De nombreuses choses sont réjouissantes qui compensent les quelques problèmes rencontrés. Cela a-t-il suffi à ce que Dame nature se calme ? En tous les cas, la moissonneuse est prête à se lancer. Cédric s'adresse aux boulangers : « je veux vous proposer une farine qui vous convient le mieux, il faut que nous nous laissions guider par l'intuition, c'est souvent au final celle-ci qui permet de faire les bons choix ».

Un savoir-faire sublimé

Un immense sourire et un regard presque enfantin, pétillant, revient éclairer le visage de Cédric lorsqu'ils entament ensemble la valorisation des différentes farines avec le savoir-faire de ses amis boulangers qui pétrissent la pâte devant lui et enfourment les pains dans le four à bois. Mission accomplie ! Il reste à convaincre des collègues paysans à se lancer dans l'aventure pour que le lien entre le travail du paysan, le savoir-faire des boulangers et le plaisir de l'assiette soit à nouveau présent. Alors que nous écrivons ces lignes, plusieurs agriculteurs ont rejoint ce projet : soit en semant des graines pour les Chezeaux (huit agriculteurs pour 30 ha), soit en développant leur propre démarche en semant eux-mêmes et faisant leurs propres farines (cinq installations en quelques années).

Valentina Hemmeler Maïga

« Révolution silencieuse »
un film de Lila Ribi, 92 min,
dès le 25 janvier au cinéma
dates sur le site d'Uniterre ou sur
www.revolution-silencieuse.ch

FRACP

Gaëlle Bigler, au secrétariat de la FRACP



Gaëlle Bigler s'engage pour une alimentation durable, régionale et de saison depuis de nombreuses années à différents niveaux.

Au niveau local elle est membre du Panier Bio (une des ACP fribourgeoises) depuis environ 7 ans, elle a co-organisé le Marché Bio de Fribourg et participé à de nombreux événements en lien avec l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg. Au niveau suisse Gaëlle est membre active du comité de la FRACP depuis de plusieurs années.

Au niveau européen Gaëlle a participé à différents projets : co-organisation de la Troisième Rencontre Européenne de l'Agriculture Contractuelle de Proximité à Ostrava en République Tchèque en Septembre 2016, co-rédaction d'un rapport sur l'agriculture contractuelle en Europe et d'une charte détaillant les principes et valeurs communs aux différentes initiatives européennes.

contact: secretariat@acp.ch

La ligne nature

Metrabol
BOLUS naturel après-vélage
Nettoyage et tonus

Taritral
TARIR avec la nature
sans antibiotique

Parabol
en cas de cellules
somatiques

LGC SA
ONLINE SHOP 1627 Vaulruz
www.lgc-sa.ch 026 913 79 84

NATIONAL

Entreprises et droits humains : la politique de l'autruche

En rejetant l'initiative pour des multinationales responsables, le Conseil fédéral rate l'opportunité de s'attaquer sérieusement aux importants défis dans le domaine des entreprises et des droits humains. L'initiative pour des multinationales responsables demande que les multinationales suisses respectent les droits humains et l'environnement.



Dans son Plan d'action national relatif aux entreprises et aux droits humains, publié en décembre 2016, le Conseil fédéral souligne que : « Les entreprises domiciliées et/ou actives en Suisse doivent dûment s'acquitter de leurs responsabilités en matière de droits de l'homme. » Le Plan d'action national ne propose toutefois aucune nouvelle mesure contraignante afin de mettre en œuvre cet objectif. Aujourd'hui, le Conseil fédéral rejette l'initiative pour des multinationales responsables démontrant qu'il n'est pas prêt de passer des paroles aux actes et de suivre les développements internationaux.

Le consensus, tant au niveau des Nations Unies que de l'OCDE, est pourtant clair: les entreprises doivent passer à une gestion proactive des risques relatifs aux droits humains et à l'environnement, et ce, en appliquant une diligence raisonnable. L'initiative pour des multinationales responsables propose précisément d'ancrer cet instrument dans la loi suisse.

A cet égard, les pays voisins ont une longueur d'avance sur la Suisse. En effet, la France est sur le point d'adopter une loi qui préconise une obligation de diligence

raisonnable. Le gouvernement italien a annoncé en décembre qu'il effectuait des clarifications juridiques en vue d'introduire une obligation de diligence raisonnable. De son côté, l'Allemagne vérifiera dès 2018 qu'au moins 50% des grandes entreprises aient établi une diligence raisonnable d'ici 2020 et envisagera des mesures juridiques si nécessaire.

Les conséquences de la politique actuelle du Conseil fédéral ne sont pas seulement graves pour les victimes de violations de droits humains commises par des multinationales suisses. Elles le sont également pour les nombreuses entreprises qui mettent déjà l'accent sur les principes éthiques et de durabilité dans leurs activités. Des exigences contraignantes de la part de la Confédération seraient bénéfiques pour ces sociétés afin d'établir les mêmes conditions pour toutes les entreprises.

La question fondamentale du cadre juridique dans lequel les multinationales suisses devraient opérer devient de plus en plus urgente. La coalition de l'initiative pour des multinationales responsables, composée de 80 organisations de la société

civile suisse, suivra de près le débat parlementaire et se prépare à la campagne de votation. La thématique intéresse vivement le Parlement. En effet, suite à l'adoption du Plan d'action national relatif aux entreprises et aux droits humains en décembre dernier, cinq interpellations ont été déposées à ce sujet. La population suisse se préoccupe également de cette problématique, comme l'a démontré un sondage d'opinion représentatif effectué en juin 2016. Ce sondage révélait que 90% des personnes interrogées veulent que les multinationales suisses soient tenues de respecter les droits humains et l'environnement aussi à l'étranger.

L'initiative pour des multinationales responsables offre l'opportunité au Parlement et à la population de corriger l'inaction du Conseil fédéral et de faire un pas en direction d'une économie suisse durable, équitable et tournée vers l'avenir.

*Communiqué de presse
initiative pour des multinationales
responsables - 11 janvier 2017*

AGENDA

- Jeudi 2 février 20h**
Repas soutien à la lutte anti-OGM
- Lundi 13 février 18h**
Radio Lutte Paysanne
L' Espace Autogéré,
30 rue César-Roux à Lausanne
- Jeudi 23 Mars**
Les 3 initiatives agricoles dans l'arène (débat)
FiBL, Ackerstrasse 113, Frick (AG)
- Vendredi 7 avril**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNITERRE
café Le Tempo, Yverdon-les-Bains

SECTIONS

Jeudi 2 mars à 20h15
Assemblée Générale de la section Uniterre Fribourg
Maison Verte à Romont
avec la présence de **Fernand Cuche**
sur la problématique du lait

FILM: «JURA, ENRACINÉS À LEUR TERRE»
ma 31 jan 18h15 à Genève (Bio),
en présence du réalisateur, apéro.
me 1 février à Neuchâtel (Minimum)
+ à Lausanne (Zinéma) + à Oron
ve 17 février à Le Locle (Casino)
autres dates : www.danielkunzi.ch

FILM: «RÉVOLUTION SILENCIEUSE»
me 25 janvier 20h à Genève (Scala 1)
sortie officielle en salles
je 26 janvier 18h30 à Lausanne (Galerië6)
sa 28 janvier 18h à Neuchâtel (Apollo)
+20h15 à La Chaux-de-Fonds (Scala)
di 29 janvier 11h à Sainte Croix
+17h à Château d'Oex
ve 3 février 18h30 à Orbe (Urba 1)
di 5 février 11h à Delémont (Cinémont)
www.revolution-silencieuse.ch

Plus d'infos sur notre site :
[www.uniterre.ch/
actions/agenda](http://www.uniterre.ch/actions/agenda)

CONTACTS SECTIONS

Neuchâtel : Philippe Reichenbach
079 640 89 63
Genève : Rudi Berli
078 707 78 83
Fribourg : Stéphane Mauron
026 655 16 27
Vaud : André Muller
021 652 75 50
Jura
021 601 74 67
Chablais : Pierre Moreillon
024 499 21 17

Cresus

Uniterre utilise les logiciels Cresus. Et vous ? Maintenant avec plan comptable pour l'agriculture !
Cresus Comptabilité, Cresus Salaires et Cresus Facturation : le trio gagnant

www.cresus.ch

uniterre
LE MENSUEL AGRICOLE INDÉPENDANT
www.uniterre.ch

Responsable du journal:
Charles-Bernard Bolay,
079 409 14 42, charles-bernard@bluewin.ch
Imprimerie, annonces:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs,
1450 Sainte-Croix, Tél. 024 454 11 26
Secrétariat du syndicat:
Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne.
Tél: 021 601 74 67 - Fax 021 617 51 75
info@uniterre.ch

Président: Charles-Bernard Bolay,
079 409 14 42, charles-bernard@bluewin.ch
Abonnements et changements d'adresse:
Claude Mudry, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch
Cotisations annuelles : Paysan 200.- /
Sympathisant 150.- / Soutien 400.- / Etudiant 60.-
CCP 17-6872-4, Banque Raiffeisen,
Compte : N°28496.55 - Uniterre, pa Claude Mudry,
Bellevaud 50, 2518 Nods

Commission internationale Uniterre:
Rudi Berli, av. des Gares 15, 1201 Genève
078 707 78 83, ciu@uniterre.ch
Coordination Européenne Via Campesina,
Commission vente directe,
Commission grandes cultures et viande,
Commission jeunes-accès à la terre:
021 601 74 67, info@uniterre.ch
Commission «par l de lait, 1.- pour le paysan»:
021 601 74 67, lait@uniterre.ch